



Séance du 13 mars 2023

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2022.

Indemnité pour le recensement 2023

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la dotation de recensement attribuée à la commune sera de 589 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer l'indemnité de l'agent recenseur à 600 € net, la commune prendra à sa charge l'ensemble des cotisations.

Acquisition d'un tracteur et matériels (devis entreprises)

Après avoir étudié les différents devis des entreprises Cloué, Equip Jardins et DMD, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu celui de l'entreprise Cloué comprenant un micro tracteur de marque Kubota LX351 avec cabine, d'un chargeur frontal Mayeux et d'une remorque avec basculement hydraulique de marque Deves GV20BR.

Offre pour la contraction d'un prêt

Afin de financer en partie le tracteur et le matériel, il est nécessaire de contracter un prêt.

Après avoir pris connaissance des propositions de prêt faites par le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu la proposition du Crédit Agricole pour un prêt d'un montant de 30 000 € au taux fixe de 3.72 % sur une durée de 5 ans pour des trimestrialités de 1650.77 € avec des frais de dossier de 70 €. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les documents se rapportant à ce prêt.

Devis pour la clôture et portail de la cour de la mairie

Après avoir pris connaissance du devis de M. DA ROCHA correspondant aux travaux de clôture de la cour de la mairie avec la pose de panneaux rigides avec plaques de sous-bassement sur 9 ml et d'une hauteur de 1.60 m avec un seuil en béton armé, le devis Gédimat pour les matériaux et Vicat pour le béton, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces devis.

En ce qui concerne le portail coulissant de 4 m sur 1.60 m de haut, deux devis ont été réalisés, un par l'entreprise Courtis d'Urçay en alu et le 2^e par l'entreprise Mercier en fer. Il sera demandé un autre devis à M. Mercier pour un portail en alu afin de comparer.

Commémoration sur la tombe de M. Michelet – 26 mars au cimetière

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la commémoration sur la tombe de M. Michel Michelet le 26 mars 2023 à 11 h au cimetière de Bouzais. Un vin d'honneur sera servi au gîte ou à la salle de l'école à l'issue du recueil.

Questions diverses

Délibération changement de siège du SIRE Charenton-Saulzais

M. Le Maire porte à la connaissance des membres du conseil municipal d'un courrier du Syndicat Intercommunal du ramassage des écoliers Charenton-Saulzais (SIRE), nous informant que le comité syndical a décidé lors de séance du 10 janvier 2023 de solliciter une modification des statuts avec transfert du siège social à la Mairie d'Orcenais.

En application de l'article L 5211-20 du Code des Collectivités Générales Territoriales, modifié par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, chaque conseil doit se prononcer sur la modification demandée.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Bouzais :

- émet un avis favorable pour le transfert du siège social à la Mairie d'Orcenais.

Gîtes de France

L'assemblée générale des gîtes de France aura lieu le mardi 4 avril 2023 à 14h30 à Bourges, Léticia Célégato participera à la réunion.

Devis aménagement de l'accotement côté voie ferrée route de la Roche

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Laumonier concernant la création d'un merlon de terre suite à l'abattage des arbres entre la voie ferrée et la voie communale sur 260 ml afin de sécuriser la circulation des véhicules.

Conseil d'école

La réunion du conseil d'école aura lieu le lundi 27 mars 2023 à 18 h à l'école de Colombiers, Marilène Martin y participera.

Randonnée octobre rose

Une réunion concernant l'organisation de la randonnée octobre rose aura lieu le lundi 27 octobre 2023 à 19h à Nozières, Olivier Parillaud et Léticia Célégato y participeront.

Festivités 2023

Rappel des dates des festivités 2023 sur la commune.

Prochaines réunions

Commission des finances : lundi 3 avril 2023 à 18h30

Réunion du Conseil Municipal (vote du budget 2023) : jeudi 6 avril 2023 à 18h30.